

Saint-Brieuc, le 12 septembre 2014

A Saint-Brieuc, les 16 salariés de l'entreprise Couapault font revivre leur entreprise sous la forme d'une entreprise coopérative, baptisée Akty.

Le 1^{er} septembre dernier, les salariés de l'entreprise de meubles Couapault (Hillion - Côtes d'Armor) ont aussi fait leur rentrée ! Après que leur entreprise ait été mise en liquidation en mars 2014, ils ont monté un projet de reprise sous forme coopérative, que le Tribunal de Saint-Brieuc a accepté le 27 août. Place désormais à la Scop AKTY.

En mars dernier, l'entreprise de meubles Couapault, près de Saint-Brieuc, était mise en liquidation, après que le groupe EDM Projets, qui l'avait rachetée en 2011, ait été lui-même placé en redressement judiciaire.

Le marché est pourtant là, les compétences reconnues, et le chiffre d'affaires stable. Les salariés considèrent alors que leur équipe soudée, leur savoir-faire éprouvé, la qualité de leur travail et les excellentes relations qu'ils entretiennent avec leurs fournisseurs et leur clientèle constituent d'indéniables atouts pour créer leur propre entreprise.

Un projet collectif et engagé

Dans l'équipe, l'ancienneté moyenne est de 17 ans. Et dans le montage du projet de reprise, les seize salariés se sont montrés très soudés. C'est cette cohésion qui a séduit Jean-Luc Dumas, qui cherchait alors à reprendre une entreprise en Bretagne. Il s'est naturellement orienté vers le choix du statut coopératif, qui correspondait bien à l'état d'esprit général. « Pour valoriser et investir chaque salarié au sein de l'entreprise, et pour fonctionner selon les principes démocratiques qui fondent les valeurs de la Scop, dans un souci d'efficacité économique et de pérennité », explique le nouveau gérant. « C'est une belle aventure humaine », ajoute-t-il. Ainsi, 100 % des salariés ont décidé de s'associer, y compris la femme de ménage, dans l'équipe depuis 1997.

Le réseau des Scop a également été sollicité pour aider les salariés à monter le projet de reprise. D'autres Scop bretonnes ont apporté leur soutien et leurs conseils sur le métier et l'organisation du travail, telles Créabois, C.C.E ou encore Transformeurs & Partenaires, et Gérard Caradec, membre du Club des Anciens Créateurs.

Fait rare, l'ancien directeur, René Couapault, reste dans l'entreprise, mais comme salarié, en tant que commercial.

Une activité prometteuse et de nouveaux projets

Si le rapprochement d'EDM a conduit l'entreprise Couapault à la liquidation, il lui a tout de même permis de se positionner sur le marché des meubles d'hôtels haut de gamme. Ainsi, le groupe The Peninsula Hotels, qui vient d'ouvrir son premier hôtel de luxe à Paris, a fait appel à l'équipe d'Akty pour meubler six de ses suites. Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la Scop mise sur le rajeunissement de ses gammes et la création de nouveaux mobiliers, visibles dans le showroom entièrement refait.

Elle espère faire la moitié de son chiffre d'affaires localement, notamment auprès des particuliers, et le reste en agencement d'hôtels de prestige, en particulier à l'international.

Un soutien régional et territorial fort

La reprise de l'entreprise a pu se concrétiser grâce au soutien de nombreux réseaux et partenaires : l'Union Régionale des Scop de l'Ouest, qui a fourni son expertise sur les aspects coopératifs, juridiques et économiques, Initiative Armor, qui a confirmé la faisabilité économique et accordé l'octroi des prêts

ACTUALITE

La Scop AKTY sera présente à la 67^e édition de la Foire Exposition des Côtes d'Armor à Saint-Brieuc du 13 au 21 septembre 2014. L'occasion de découvrir une grande partie de ses réalisations !

d'honneur, et la Région Bretagne et la Caisse des Dépôts, qui ont apporté leur soutien à travers le dispositif BRIT. Enfin, le Crédit Coopératif est le partenaire bancaire de l'opération.

Dans cette aventure, l'ensemble des salariés est parvenu à réunir 240 000 €, grâce à différentes aides, dont les prêts d'honneur BRIT, qui pour la première fois, ont été accordés dans le cadre d'une expérimentation concernant les reprises d'entreprise par plus de 5 salariés, à hauteur de 64 000 €.

A propos d'AKTY

⊙ Dates clés :

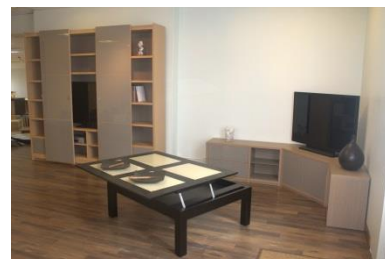
- 1965 > création de l'entreprise de Meubles Couapault
- 1985 > création de la SARL
- 2002 > transformation en SAS
- 2008 > création de la gamme de dressing Koipo
- 2009 > mise en redressement judiciaire
- 2011 > intégration au groupe EDM Projets
- 2013 > mise en redressement judiciaire d'EDM
- mars 2014 > liquidation de l'entreprise Couapault
- 1^{er} septembre 2014 > redémarrage de l'activité par la Scop AKTY

⊙ Activité : étude, fabrication et installation de meubles et d'agencements

⊙ Effectif : 16 salariés, tous associés

⊙ Chiffre d'affaires prévisionnel : 1 650 000 €

⊙ Clients : Hôtel Peninsula, Hôtel Georges V (palaces parisiens)...



A propos des Scop et de l'Union Régionale des Scop de l'Ouest

➤ Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative de production) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique sur le principe « 1 personne = 1 voix » et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

➤ En 2013, les 387 Scop adhérentes de l'Union Régionale des Scop de l'Ouest ont employé 8 800 salariés. 390 emplois ont pu être créés ou sauvegardés grâce à la création, la reprise, la transmission d'entreprises ou la transformation d'association en Scop.

➤ Quelques exemples de Scop bretonnes : Aprobois, Transformeurs & Partenaires, Brasserie Tri Martolod, Imprimerie IOV...

En savoir plus : www.les-scop-ouest.coop

A propos du Fonds BRIT

➤ La **Région Bretagne** et la **Caisse des Dépôts** ont créé en 2007 un fonds spécifique dédié aux repreneurs d'une TPE-PME domiciliée en Bretagne. Il vise à renforcer les fonds propres et faciliter l'accès au crédit bancaire. Le Fonds est géré par **Initiative Bretagne**, coordination régionale des vingt plateformes Initiative de Bretagne. Le prêt BRIT est couplé à un prêt d'honneur d'une plateforme Initiative ou du **Réseau Entreprendre Bretagne**, créant ainsi un effet de levier important auprès des banques partenaires.

➤ Depuis juillet 2013, une ligne spécifique de 300 000 € est dédiée à titre expérimental aux projets de reprise d'entreprise par plus de 5 salariés, notamment sous forme Scop. AKTY est la première entreprise à bénéficier de cette nouvelle formule. Les cinq banques historiquement associées au dispositif ont été rejointes par le **Crédit Coopératif**, dans le cadre de cette expérimentation.

➤ En 2013, 1,58 M€ ont été sollicités au profit de 192 repreneurs (effet de levier auprès des banques : 23,6 M€) avec création ou maintien de 711 emplois dans la région.

Contact Union Régionale de l'Ouest : Willy Patsouris, Directeur – wpatsouris@scop.coop

Contact presse : Isabelle Jacquet – ijacquet@scop.org

UNION REGIONALE DES SCOP DE L'OUEST

7 rue Armand Herpin Lacroix – CS 73902 – 35039 Rennes Cedex – tél. 02 99 35 19 00 – urouest@scop.coop

Association loi 1901 – membre de la CGSCOP - www.les-scop-ouest.coop